

rfpa 5

2000

Bimestrielle

16^e année

Sept.-Octobre

Pages 921-1174

DA||LOZ

Correspondance concernant la rédaction

Revue française
de droit administratif
Daloz, 31-35, rue Froidevaux
75685 Paris Cedex 14
rfda@dalloz.tm.fr

Abonnements
(Joindre paiement à l'ordre de Dalloz
messageries aériennes sur demande.)

Abonnement annuel (6 n°)

France et DOM : 850 F

Étranger : 950 F

Administration et abonnements

Éditions Dalloz
Société Anonyme au capital de 3 956 040 euros
Siège social : 31-35, rue Froidevaux - Paris 14^e
RCS Paris 572 195 550 - Siret 572 195 550 00098
Code APE 221A - TVA FR 69 572 195 550
Tél. : 01 40 64 53 53

Les abonnés qui, à la réception de ce numéro, constateront que la livraison précédente ne leur est pas parvenue sont priés d'en aviser le service des abonnements sans délai, l'éditeur ne pouvant garantir pendant plus de six mois le service des numéros manquants.

revue française de droit administratif

Enregistrement de la Cote Suprême	
N° de Orden	113841
Ubicación	2-74



CARDEX	<input checked="" type="checkbox"/>
VOCES	
B. DATOS	
OK	
Jun. 3 2000	

Table des matières

La justice administrative : évolution et codification

1. Réflexions sur l'évolution de la juridiction administrative française,
par Marie-Aimée LATOURNERIE 921
2. Lecture du code de justice administrative,
par René CHAPUS 929

La réforme des procédures d'urgence : le nouveau référé administratif

1. Rapport du groupe de travail du Conseil d'État sur les procédures d'urgence 941
 2. Vu de l'intérieur : loi du 30 juin 2000, une réforme exemplaire,
par Bernard PACTEAU 959
 3. La loi du 30 juin 2000 relative au référé devant les juridictions administratives,
par Marjolaine FOULETIER 963
- Annexes 984

Le contentieux des actes préparatoires au référendum

1. Conclusions sur Conseil d'État, Assemblée, 1^{er} septembre 2000, Larrouturou, Meyet et autres,
par Henri SAVOIE 989
 2. Observations, par Richard GHEVONTIAN 1004
- Annexes 1009

Rubriques

Actes unilatéraux et contrats

Étude

Le texte définitif de la communication interprétative de la Commission européenne sur les concessions en droit communautaire,
par Joël ARNOULD

1015

Jurisprudence

L'abrogation des actes réglementaires avant leur entrée en vigueur,
par Pascale FOMBEUR
(Concl. sur CE, Sect., 29 mars 2000, *Confédération nationale des syndicats dentaires*)

1021

La procédure d'attribution d'un contrat d'affermage,
par Catherine BERGEAL
(Concl. sur CE, 21 juin 2000, *Syndicat intercommunal de la Côte d'Amour et de la Presqu'île guérandaise*)

1031

Biens et travaux

Étude

Voie de fait et domaine public,
par Christian LAVIALLE

1041

Droits et Libertés

Droit administratif et Convention européenne des droits de l'homme (1^{re} partie)

Actualité jurisprudentielle

1. Jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme et droit administratif,
par Henri LABAYLE et Frédéric SUDRE

1051

2. Jurisprudence administrative et Convention européenne des droits de l'homme,
par Joël ANDRIANTSIMBAZOVINA et Laurent SERMET

1059

Jurisprudence

La publicité des débats devant les juridictions universitaires,
par Anne-Françoise ROUL
(Concl. sur CE, 3 nov. 1999, *M. Zurmely*)

1079

L'apposition du logotype d'un département sur les édifices publics,
par Christine JACQUIER
(Concl. sur CAA de Nantes, 11 mars 1999, *Association « Une Vendée pour tous les Vendéens »*)

1084

Le ministre de l'Intérieur a-t-il un pouvoir réglementaire en matière de délivrance d'un passeport ?,
par François BOURRACHOT
(Concl. sur CAA Lyon, 18 nov. 1999, *Mme Chaambi*)

1088

Fonction publique

Jurisprudence

La légalité de la présence de militaires en position normale d'activité dans une administration civile,
par Michel MORIN
(Note sous CE, 8 févr. 1999, *Syndicat national autonome des personnels de l'administration chargée de la mer*)

1092

Responsabilité

Jurisprudence

La responsabilité du fait des actes de tutelle,
par Pierre BON
(Note sous CE, 10 nov. 1999, *Société de gestion du port de Campoloro et Société fermière de Campoloro*, et CE, 21 juin 2000, *Ministre de l'Équipement, des Transports et du Logement c/ Commune de Roquebrune-Cap-Martin*)

1096

Droit administratif et droit privé

Jurisprudence

La Convention de Bruxelles et l'exécution des décisions de justice en matière civile et commerciale,
par Robert LALAUZE
(Concl. sur CAA de Nantes, 15 avr. 1999, *Société Mammet Stoof Vof*)

1110

Droit administratif et finances publiques

Étude

Chronique de droit public financier,
par Michel LASCOMBE et Xavier VANDENDRIESSCHE

1115

Décisions récentes du Tribunal des conflits, arrêts et avis récents du Conseil d'État,

par Philippe TERNEYRE
(Période du 1^{er} semestre 2000 et du 1^{er} juillet 2000 au 31 août 2000)

1137

Actualité bibliographique

1173

Tables

Alphabétique de matières et chronologiques de textes et de jurisprudence

1174

© Éditions Dalloz - 2000

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2^e et 3^e a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

400282



61060